

s rebord des
de ces pla-
uts pour les
uil. Par ail-
fs pour les
oyants sont
aussée alors
re à 50 cm.»



pedestres
ts sont sou-
de la route.

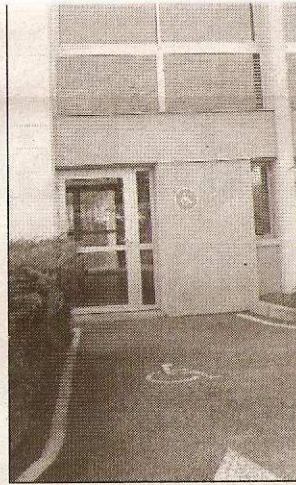
handicapées, accès au trottoir, cheminement, ascenseur, toilettes, etc...

La visite a débuté à la maison commune, la mairie. Il y a des places de stationnement pour handicapés sur le parking. Le cheminement se fait par le côté rue De-Gaulle. Mais la pente est un peu trop forte : 8% au lieu de 5% (on sait qu'elle doit être revue dans le cadre du plan Fisac qui va reprendre la place Marie-Roux). «À l'intérieur de la mairie, le cheminement peut se faire et les ascenseurs fonctionnent bien. Les toilettes sont aussi conçues pour des personnes handicapées.» À côté, l'office de tourisme n'est

aussi et l'ascenseur fonctionne bien. Un peu plus loin, la médiathèque Florian est accessible également, à l'extérieur comme à l'intérieur.

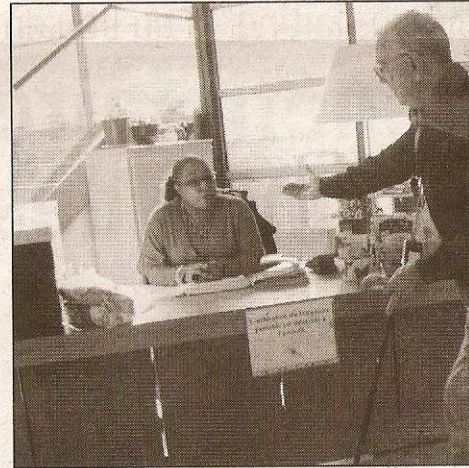
À l'issue de la visite, Jean-Michel Royère (qui n'a pas eu le temps de passer au Nickel, que nous savons accessible), a constaté : «On voit que la ville fait de vrais efforts pour l'accessibilité. Il y a une volonté et on sait qu'un élu est en fauteuil. Il y a encore des améliorations à faire. Mais le vrai problème vient de services publics importants, dont les ascenseurs ne fonctionnent pas.» (lire ci-dessous).

B. Delattre



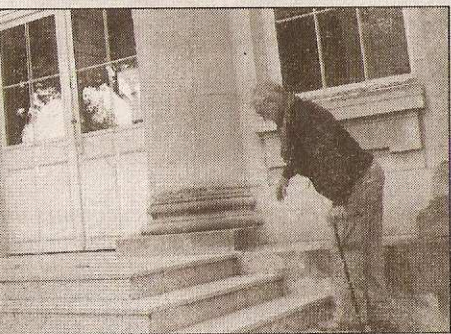
◆ À la piscine communautaire, le parcours pour handicapés est bien signalé.

la barre pour se relever.

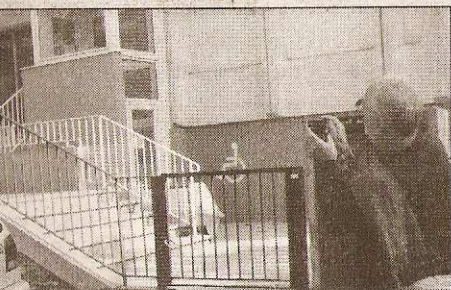


◆ Le commissariat de police est bien accessible et le guichet d'accueil est à la bonne hauteur.

points noirs présents dans plusieurs services publics



Le palais de justice n'est pas accessible pour les personnes handicapées et il n'y a pas de sonnette d'appel.



Devant les impôts, l'ascenseur ne fonctionnait pas.

La plus mauvaise note a été donnée au palais de justice.

PAS DE DOUTE, au cours de sa visite, Jean-Michel Royère a donné la plus mauvaise note au palais de justice. «Il n'y a aucune accessibilité : une personne en fauteuil arrive devant des marches. Il n'y a même pas une sonnette.» Le personnel explique qu'il a mené des actions pour demander l'accessibilité mais qu'il n'y a pas de budget. Jean-Michel Royère de suggérer des aménagements simples, comme un plan incliné en bois qui peut se monter et se démonter. Quant à la Poste, ce n'est pas brillant non plus. Du côté de la place André Thome-Jacqueline Thome-Patenôtre, il y

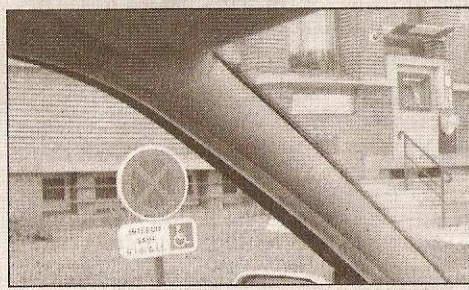
a bien un ascenseur mais il ne fonctionne pas. De l'autre côté, il y a une place de stationnement pour personnes handicapées devant une billetterie automatique, au sommet d'escaliers non accessibles...

À l'hôtel des impôts, l'ascenseur ne fonctionnait pas non plus le 14 octobre, jour de la visite (il a été réparé ensuite). Par contre, le Pôle emploi est accessible rue Chasles, tout comme la sous-préfecture, rue du général-de-Gaule. «Un petit bémol pour la sous-préfecture avec une grille trouée à l'entrée, qui peut gêner les roues des fauteuils.»

"Mobilité réduite" doit donner sa note finale pour Rambouillet avant fin 2010.



◆ À la Poste, il y a bien un ascenseur mais il ne fonctionne pas depuis longtemps.



◆ Devant la Poste, la billetterie est inaccessible.